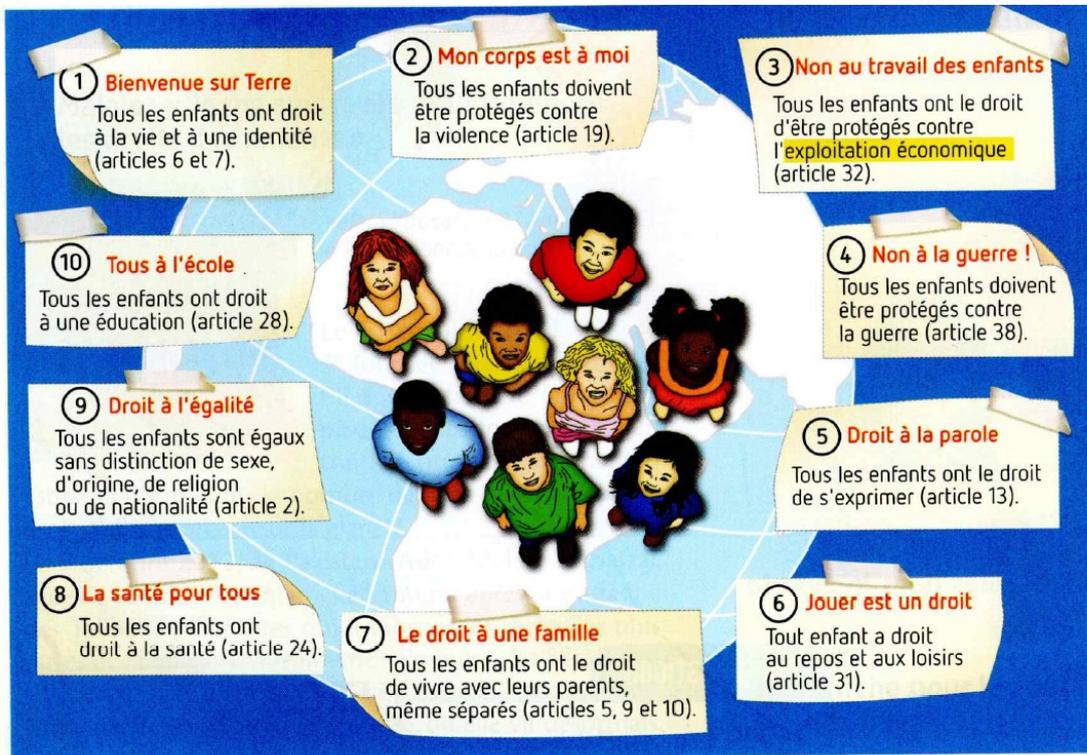


Séance 2 : Activité 2 : Connaître les droits de l'enfant et la loi

Binôme

45 min

Étape 1 : Connaître les droits de l'enfant



1 Les 10 principaux droits des enfants

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est un traité international adopté en 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies. Elle impose des **droits fondamentaux** pour protéger l'enfant en tant qu'être humain. Actuellement, seuls les États-Unis ne l'ont pas signée.

1- A l'aide du document 1, recopie les propositions qui définissent la CIDE parmi les suivantes :

- **la CIDE émane de l'ONU**
- **la CIDE cherche à protéger tous les enfants du monde**

2- A l'aide du document 1, classe dans le tableau suivant les droits des enfants:

Droits de la famille et identité	Droits à l'éducation et à l'instruction	Droits à la protection
Bienvenue sur Terre	Tous à l'école	Droits à l'égalité
Le droit à une famille		Mon corps est à moi
		Non au travail des enfants
		Non à la guerre !
		La santé pour tous

5

La loi protège de la **maltraitance**

C'est un Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) qui a alerté le médecin scolaire. Ce dernier a constaté des hématomes sur les fesses, les jambes, le bas du dos, des rougeurs suspectes sur une oreille de l'enfant âgé de quatre ans. Quelques semaines plus tôt, une voisine du couple avait prévenu les autorités, après avoir entendu l'homme menacer Dylan, qui a pourtant peur de l'eau, de le jeter sous une douche froide.

[...] Les deux adultes ont été condamnés. La mère à un an de prison, dont dix mois avec sursis. Son compagnon à 24 mois, dont 18 ferme. Un mandat d'arrêt a été immédiatement prononcé à son encontre. « Quand l'enfant demandera de ses nouvelles, on pourra enfin lui dire qu'il est en prison », avait prédit la procureure Martine Malitchenko dans ses réquisitions.

Sylvain Michel, « Enfant battu : mère et beau-père condamnés à de la prison ferme par le tribunal de Vesoul », *www.estrepublicain.fr*, 2015.

3- Quelle est la nature du document 5 ?

Il s'agit d'un extrait d'un article du journal L'Est républicain.

4- Dans le document 5 relève les informations suivantes :

- qui a signalé la situation de Dylan : l'Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et une voisine du couple.
- quelles sont les signes de violences constatés sur Dylan ? Des hématomes su fesses, les jambes, des rougeurs suspectes sur une oreille.
- que risquent les responsables de ces violences ? Les adultes responsables de ces violences risquent la prison.

5- Quel article de la CIDE n'a pas été respecté dans le cas de Dylan (voir doc. 1)

L'article 19 de la CIDE qui dit que « tous les enfants doivent être protégés contre la violence » n'a pas été respecté dans le cas de Dylan.

Étape 2 : Reconnaître les droits de l'enfant bafoués

2 Des droits souvent bafoués



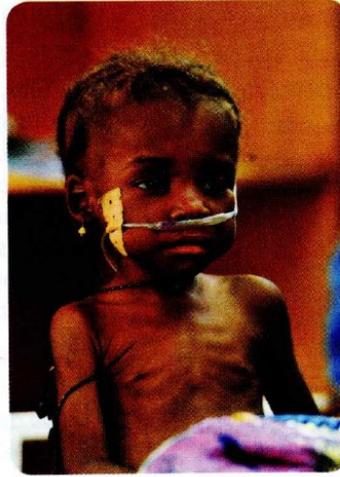
Un enfant travaillant dans une mine d'or en Centrafrique en 2014

A



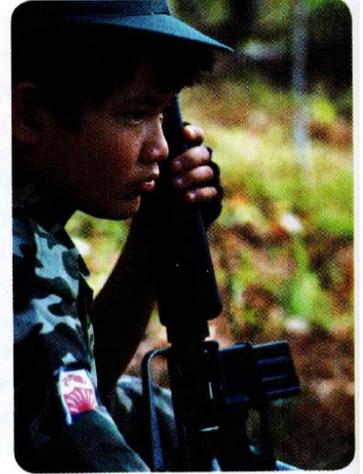
Une femme et ses enfants dans la mendicité en France en 2012

B



Une enfant souffrant de malnutrition au Niger en 2012

C



Un enfant soldat en Birmanie (Myanmar) en 2009

D

Pour chaque photographie, indique quels sont les droits de l'enfant dans la Convention qui ne sont pas respectés.

Photographies	Droits
A	Travail des enfants : art.32
B	Mendicité : droit à l'éducation, art. 28
C	Malnutrition : droit à la santé, art. 24
D	Enfants soldats : protection contre la guerre, art. 38

Étape 3 : Connaître le rôle de la loi

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**

Le mieux, c'est
d'en parler !

www.allo119.gouv.fr

119

24^h APPEL GRATUIT 7^{jours}

ALLÔ ENFANCE EN DANGER

4 Le 119, un numéro d'urgence pour les enfants et les adolescents

Questions :

1- Qui est concerné par cette campagne d'information ?

Ce sont les enfants et les adolescents et les parents en difficulté qui sont concernés par cette information.

2- Quel numéro sont invitées à composer ces personnes ?

Ils peuvent composer le 119.

3- Explique le rôle du 119 dans la protection de l'enfance

Le 119 est un numéro d'urgence qui propose de l'aide aux enfants victimes de maltraitances mais aussi aux parents en difficultés.